

CR CGT du Conseil d'administration CMCAS 77 du 16 Janvier 2018

Le syndicat CGT Énergies 77 souhaite vous informer tout au long de l'année sur les débats et propositions qui se déroulent lors des conseils d'administration, organe décisionnaire de votre CMCAS.

Pourquoi ? Lors des dernières élections de CMCAS beaucoup de choses ont été dites par les organisations syndicales, que du vrai venant de la CGT mais pas toujours vrai et même souvent démagogique venant des autres organisations syndicales.

Pour nous les activités sociales ne sont pas une marchandise, elles n'existent pas seulement au moment des élections, nous les faisons vivre pour vous et avec vous tout au long de l'année et croyez-nous, c'est loin d'être un long fleuve tranquille.

Nous reprendrons les points qui ont fait et mérité un débat pour vous donner la possibilité d'avoir votre propre jugement.

Bonne lecture.....

Point à l'ordre du jour :

➤ Election du Président et du bureau du conseil d'administration

Seule la CGT a proposé un candidat (Jean-Louis LEFRANCOIS) pour la Présidence de la CMCAS, élu à l'unanimité.

Pour la CGT, apparemment quand faut prendre des responsabilités y a plus grand monde. Suite aux résultats des élections de novembre 2017 le bureau a été reconduit à l'identique.

➤ Vote du budget de besoin 2018

Le budget déterminera les activités de toutes les commissions et SLVie ainsi que le fonctionnement global de la CMCAS. Il doit être validé ou non, et est en lien avec le montant du financement octroyé pour notre CAS. Chaque organisation syndicale devrait, et est en droit de proposer au vote un budget de besoin.

Pour la CGT : nous avons repris à la ligne les propositions faites par les SLVie et commissions (que nous remercions pour leur investissement) et intégré une promesse de campagne qui permettra, dès septembre 2018, de financer une participation pouvant atteindre 45 euros suivant votre coefficient social, pour les enfants de 4 à 17 ans sur une activité sportive, culturelle ou artistique pour un montant global de 45 000 euros. Au total nous proposons un budget pour les commissions et SLVie + fonctionnement de la CAS de 775 164 euros pour une dotation d'environ 680 000 euros. Ce budget est cohérent par rapport aux activités ou dépense non effectuées les autres années.

Proposition des autres organisations :

CFE-CGC : néant - FO néant.

Pour la CGT et pour vous : heureusement qu'elles n'ont pas gagné les élections !





La CFDT :

La CFDT dans sa grande générosité propose le budget de la CGT, et comme on favorise les jeunes avec la proposition ci-dessus, demande de rajouter 50 000 euros pour les pensionnés et 50 000 euros pour les actifs.

Et comment seront utilisés ces fonds ? Personne ne sait nous expliquer, aucune étude, pas un semblant de réflexion ou de travail sur cette proposition qui mettrait en danger la CAS financièrement puisque le budget final atteindrait environ 875 000 euros, soit un dépassement de 200 000 euros.

Allons les camarades, un peu de sérieux !!!

Vote budget CGT : 12 voix pour (CGT) et 10 abstentions (6 CFDT, 4 CFE-CGC)

Vote budget CFDT : 6 pour (CFDT) ; 4 abstentions (CFE-CGC) et 12 contre (CGT)

➤ Mandat intérimaire sur SLVie 12 (Renardières)

Rappel : lors des élections SLVie, la CFE-CGC et la CFDT ont constitué une liste d'entente pour sortir la CGT en place.

Aujourd'hui, 2 correspondantes temps plein sont sur cette SLVie (CFE-CFDT). Malheureusement pour des raisons de santé une correspondante est absente. Cette situation ayant déjà été vécue sur d'autres SLVie, la responsabilité de cette dernière reste à l'organisation syndicale puisque ce ne sont pas des postes mais des mandats. Nous apprenons que la CFE et la CFDT ont négocié auprès des employeurs une intérimaire pour venir sur le mandat des organisations syndicales.

Pour la CGT ceci est une première, on nous refuse des détachements pour faire vivre vos activités sociales et là, les directions payent une personne sur un mandat syndical, Du jamais vu !!! Nous n'avons rien contre l'intérimaire en place, mais la démarche nous semble venir d'un livre des BOGDANOFF.

A quand des intérimaires en CHSCT, DP voire même Président de CMCAS ? Qu'ont-ils promis en échange ? Encore un accord qui va être signé contre les intérêts des salariés ?

La CGT propose une motion pour « les moyens bénévoles » qui intègre justement les correspondant.es, car dans l'accord proposé, nous passerions de 14 correspondantes à 4 ?

Eh bien devinez quoi ?'

La CFE et la CFDT ne prennent pas part au vote et surtout sans aucune motivation C'est un comble pour des organisations syndicales qui négocient sous le manteau un intérim sur un mandat syndical, démontrant simplement au personnel leur incapacité de respecter les engagements pris envers les bénéficiaires. Que dire des belles paroles en période électorale ? Malheureusement, il y a celles et ceux qui disent beaucoup et ceux qui font.

**Maintenant vous savez qui est qui !!!
Prochain CA le 13 Mars**



f @ELUSCGTCMCA57

WWW.CGT-ENERGIES77.FR

CGT ENERGIES77 16 BIS RUE GATELLIET 77 000 MELUN

